

Soutien externe à une famille en détresse !

Madame M. et ses deux enfants (13 et 15 ans) ont perdu leur mari et papa dans un accident de la circulation.

Cette perte tragique a plongé Madame M. dans une profonde dépression. Totalement bouleversée, elle a commencé à douter d'elle et allait jusqu'à remettre en question le monde entier. Elle n'a trouvé de réconfort que dans l'alcool et les médicaments. Elle en est arrivée au point où elle a fini par attirer l'attention suspicieuse de ses connaissances, amis, voisin et son employeur. Pour cause, elle dégageait une odeur d'alcool en permanence et semblait systématiquement perdue dans ses pensées. Les enfants souffraient également beaucoup de la perte de leur père. Ils bénéficiaient d'une bonne prise en charge par la psychologue scolaire mais n'aimaient plus aller à l'école. Ils préféraient rester auprès de leur mère par crainte qu'elle ne se mette en danger.

Grâce à l'intervention rapide de l'employeur ainsi que de l'assurance, nous (ACC all client care Sàrl) avons été mandatés dans le cadre d'un accompagnement sous forme de case management.

Le case manager a rendu visite à Madame M. en présence des enfants à leur domicile. Il a rapidement pu être identifié que Madame M. ne disposait pas d'un suivi adéquat sur le plan médical et qu'il existait un risque important que le service de protection à la jeunesse doive intervenir. De plus, Madame M. courait le risque de perdre son emploi. Le case manager a pu établir les coordinations nécessaires auprès du réseau (psychologue scolaire, thérapeutes, médecins, assurance, AI et employeur). Après divers entretiens avec les médecins et les thérapeutes, Madame M. a fini par accepter un séjour stationnaire en clinique. Les enfants ont été pris en charge par les grands-parents et ont pu poursuivre leur scolarité normalement.

Après une cure de six mois en clinique et grâce au soutien de toutes les personnes impliquées, Madame M. a progressivement pu reprendre son activité auprès de son employeur. Le service de protection de la jeunesse n'a pas eu besoin d'intervenir et Madame M. pouvait à nouveau s'occuper de ses enfants.

Malgré les mauvaises perspectives de départ, grâce à une intervention professionnelle et rapide, la famille a pu retrouver confiance en l'avenir.

Que ce soit en cas de maladie ou d'accident – nous vous soutenons !

Le case management : une situation « Win-Win » pour TOUS !



www.allclientcare.ch